

Le 15 juillet 2025



MATIÈRES LAITIÈRES

Un bulletin mensuel pour les producteurs laitiers du Nouveau Brunswick.



DANS CE NUMÉRO

Eventments d'été

Holstein Canada

Mise à jour du marché

Et plus ...

Honorer un héritage dans l'industrie

PLNB est fier d'annoncer que le Temple de la renommée laitière du Nouveau-Brunswick est maintenant présenté sur notre site Web. Créé en 1984, le Temple de la renommée reconnaît les personnes qui ont apporté une contribution durable à l'industrie laitière par leur leadership dans des domaines tels que la production, l'éducation, la recherche, le marketing et les politiques.

Alors que nous lançons cette nouvelle page, nous soulignons également le décès récent de Derek Stephen Roberts, un intronisé en 2016 connu pour son impact transformateur sur la transformation des produits laitiers au Nouveau-Brunswick. Derek a commencé sa carrière chez Farmers Dairy Cooperative en Nouvelle-Écosse avant de se joindre à Dairytown Products Ltd. à Sussex en 1985. En tant que directeur général et chef de la direction, Derek a introduit des normes de production de classe mondiale et a dirigé l'entreprise à travers une croissance et une diversification majeures, y compris l'acquisition de Dunster's Donuts et de R&G Transport.

Sous sa direction, Dairytown a obtenu une reconnaissance internationale, notamment le prix du meilleur beurre au monde en 2004, et a été le premier transformateur alimentaire de la région à recevoir l'accréditation HACCP. En 2014, il a contribué à orienter la fusion de Dairytown avec Agropur, assurant ainsi la stabilité du marché à long terme pour les producteurs du Nouveau-Brunswick.

Vous pouvez en savoir plus sur Derek et d'autres intronisés au Temple de la renommée laitière à <https://www.dfnbplnb.com/fr/dairyhalloffame>

**PRIX MOYEN
MAI 2025**

\$97.31/hl or
\$22,58/ kg de MG
MG 4,3089 kg/hl,
Prot. 3,2746 kg/hl
LAS 5,8754 kg/hl

**DATE LIMITE DE LA
BOURSE DE
CRÉDITS**

16h00
le 17 juillet 2025
SVP soumettez vos
offres sur le portail
PLNB—
www.nbmilk.org

**DATE LIMITE DE LA
BOURSE DE
QUOTAS:**

16h00
le 1er août 2025
Veuillez envoyer vos
mises ou offres par
courriel au
quota@nbmilk.org

PLNB OFFICE 506-432-4330

Steve Michaud <i>Directeur général</i>	Ext. 22
Ashley Baskin <i>Analyste des politique</i>	Ext. 23
Veronica McEwen <i>Transports</i>	Ext. 24
Luke Chase <i>Services aux producteurs</i>	Ext. 25
Delaney Lewis <i>Commis de bureau</i>	Ext. 26
Katie Bleakney <i>Coordinatrice promotion</i>	Ext. 27
Natasha McKillop <i>proAction</i>	Ext. 28

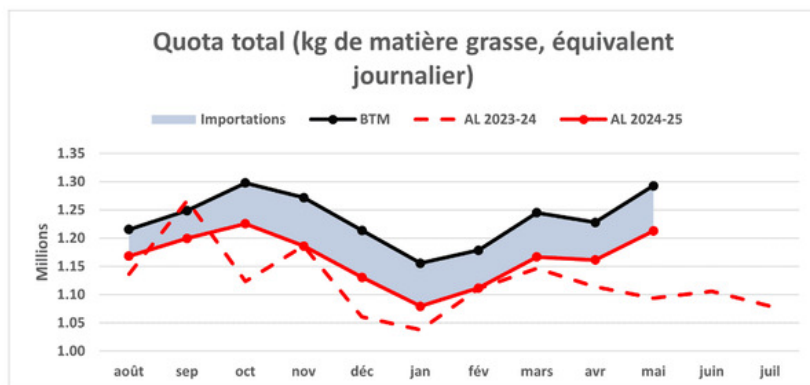
Mise à jour du marché

Les CDC publient une mise à jour mensuelle sur le marché du côté public de leur site Web. Ces rapports sont disponibles au lien suivant :

<https://www.cdc-ccl.ca/en/2025-market-updates>

Aperçu de mai 2025 :

- Les besoins totaux pour la période de 12 mois se terminant en mai 2025 ont augmenté de 3,22% par rapport à ceux des 12 mois précédents et ont augmenté de 5,25% depuis avril 2025.
- Par rapport à avril 2025, la consommation apparente a diminué pour le lait, la crème, le yogourt et le fromage, tandis qu'elle a augmenté pour la crème glacée et le beurre. Au cours de la période de 12 mois se terminant en mai 2025, tous les produits ont connu une augmentation de la consommation.
- Le quota total a augmenté de 4,4% par rapport à avril 2025 et a augmenté de 3,4% pour la période de 12 mois se terminant en mai 2025.
- La production de P10 a diminué de 1,12% en mai par rapport à avril 2025. Mais a connu une augmentation de 2,9% pour les 12 mois se terminant en mai 2025.
- Les stocks de beurre ont diminué de 1 521 tonnes en mai 2025 tonnes. Les stocks de beurre devraient se situer entre 44 634 et 49814 tonnes en avril 2026.

**CONSEIL D'AMINISTRATION**

Wietze Dykstra Président	506-325-8192
Gilbert Matheson 1er Vice	506-434-2357
Becky Perry 2ième vice	506-435-0651
Denis Cyr Nord-ouest	506-426-0788
George Wesselius Moncton	506-227-0463
John Schuttenbeld Fredericton	506-461-9254
John Best Woodstock	506-425-0765
Mike Bouma Nord-est	506-547-5843
Paul Gaunce Itinérant	506-650-9595

MISSION PLNB

Représenter les intérêts des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick dans leur quête d'exploitation de fermes laitières durables qui produisent du lait de haute qualité dans le cadre d'un système de gestion de l'offre.

EVÈNEMENTS

Réunion du conseil
d'administration du PLNB
le 29-30 juillet, 2025

Message P5

–journées additionnelles pour l'automne 2025

- conventionnel

Afin de continuer à répondre à la demande plus forte à l'automne pour les produits laitiers frais, notamment le yogourt et le fromage frais, les offices de mise en marché du P5 annoncent une journée conventionnelle supplémentaire pour chacun des mois de juillet à novembre. Ces journées sont non cumulatives. Cet ajustement vise à continuer de maintenir le niveau de production prévu pour la période.

Le premier objectif des offices de mise en marché des provinces de P5 est de suivre de près l'évolution des marchés et de répondre à la demande de manière optimale. Les offices de mise en marché vont continuer à s'adapter aux signaux pour réagir à tout changement des marchés, lorsque requis. *Le tableau suivant résume l'émission des journées additionnelles:*

	Conventionnel
juin 2025	
juillet 2025	1
août 2025	2
septembre 2025	3
octobre 2025	3
novembre 2025	2
décembre 2025	

Équipe des promotions – Événements d'été



Cette année, le comité des promotions a fait l'acquisition d'une toute nouvelle vache laitière! On désire lui donner un tout nouveau nom, et vous pouvez aider à le choisir. Le concours de pour la nommer se termine aujourd'hui et le gagnant sera annoncé sur notre page TikTok! Regardez cette vidéo pour voir quelques-unes des meilleures suggestions de noms : <https://www.tiktok.com/@nb.milk>

Notre nouvelle vache voyagera à travers la province, faisant des apparitions lors de foires, d'événements communautaires et des Journées de la crème glacée du PLNB. Vous pouvez trouver l'horaire complet de l'événement sur notre site Web : www.nbmilk.org/events

Soyez à l'affût de l'équipe du PLNB lors d'un événement près de chez vous! Mary Ann Drummond est également de retour pour une deuxième année. Sa passion pour la production laitière et son dévouement à partager l'histoire du lait canadien, produit selon des normes de qualité élevées, sont toujours les préférés de la foule.

N'oubliez pas de faire connaître nos événements de la Journée de la crème glacée sur Facebook et assurez-vous de vous arrêter pour un sandwich à la crème glacée gratuit!



SOLEIL D'ÉTÉ

Rappel de baisser les glacières pour les températures estivales.



PERSONNES-RESSOURCES POUR L'ANALYSE DES ÉCHANTILLONS

Des échantillons à Dairytown pour des tests d'inhibiteurs. Rejoignez le superviseur de la baie de réception -

Kris Byers 506-424-0769

Les échantillons seront envoyés à RPC pour d'autres analyses.

Réception d'échantillons
506-452-1212

ACHETER ET VENDRE

S'il vous plaît envoyer vos petites annonces à nbmilk@nbmilk.org

Message P5

Modifications du niveau 2 du paiement des solides non-gras (SNG)

Les offices du P5 ont approuvé un changement dans la référence de prix pour les SNG de niveau 2 :

- Protéine : prix de la classe 4a
- Lactose et autres solides : 0,90 \$/kg

Les SNG en dessous du ratio du marché (2,00), continueront d'être payés au prix intra quota de niveau 1 conformément à la politique de paiement.

Le changement de prix entrera en vigueur à compter du 1er mai 2025 en Ontario et L'Île-du-Prince-Édouard, et à compter du 1er août 2025 au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Le Comité quota P5 continuera d'évaluer la politique de paiement et de mettre à jour ses paramètres si nécessaire, afin de s'assurer qu'elle rencontre toujours ses objectifs.

Mise à jour de Profilab

Le financement des tests Profilab et de l'outil Profilab par Lait 2020, qui a commencé le 1er août 2024, prend fin le 31 juillet 2025.

Les fermes qui souhaitent maintenir ce service après le 31 juillet 2025 devront s'inscrire au service et être assujetties à des frais mensuels pour le service.

Les frais mensuels sont estimés entre 45 \$ et 80 \$ par mois, selon le nombre de fermes qui s'inscrivent au service.

Un formulaire d'inscription a été envoyé par courriel aux producteurs le 9 juillet suivante pour aider au PLNB à déterminer s'il y a suffisamment d'intérêt pour que les laboratoires fournissent ce service.

Le PLNB informera les producteurs des frais mensuels définitifs une fois qu'il connaîtra le niveau d'intérêt.

Prière de compléter votre formulaire et de l'envoyer à luke.chase@nbmilk.org

HOLSTEIN CANADA

J'espère que tout le monde passe un excellent été et profite du beau temps. Il y a des spectacles à venir et des événements sociaux, j'espère que vous pourrez tous prendre le temps de sortir et de socialiser.

L'application Connexion - sondée est maintenant incluse GRATUITEMENT dans tous les tests génomiques. Comme toujours, vous pouvez utiliser l'application Connexion pour enregistrer les veaux dans la paume de votre main, commander des étiquettes d'oreille de remplacement et soumettre des échantillons génomiques.

Classificateur - Le classificateur Holstein Canada se trouve actuellement dans la province. Si vous souhaitez recevoir une visite (nouveau membre ou membre existant), veuillez communiquer avec moi-même, Claudia ou Holstein Canada pour planifier une visite. Demandez au classificateur de consulter le rapport de classification de fin de visite avec vous pour obtenir de bons renseignements sur les tendances et le rendement du troupeau.

Holstein Canada effectue actuellement des recherches sur la mesure animale à l'aide de caméras et d'IA.

Le site Web sera mis à jour cet automne.

Si vous avez besoin d'aide cet été pour vous mettre au courant des inscriptions et d'autres activités ou services du troupeau, veuillez communiquer avec Claudia.

Karen



Karen Versloot
National Director for
Holstein Canada in Atlantic
kversloot@holstein.ca



Claudia Perdomo
Atlantic Holstein Canada
cperdomo@holstein.ca
519-865-8172



AUTOUR DE LA TABLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : 24 JUIN 2025,

Virtuel via MS Teams et

Vote par courriel le 27 juin

Président de la réunion : Gilbert

Matheson (1er vice-président

SOMMAIRE DE LA DISCUSSION

- Examen des documents du plan stratégique du P10 : Les directeurs ont fourni des commentaires qui seront communiqués au groupe de planification stratégique du P10.
- Développement durable du PLC : Les administrateurs ont été informés de certaines séances d'information à venir sur les initiatives de développement durable. Plus de temps de discussion sera alloué lors de la réunion en personne de juillet pour discuter du sondage sur la durabilité du PLC.
- proAction : Le PLC explore un plan environnemental national pour simplifier les normes.

PARTICIPATION

Directeurs : Gilbert Matheson, Becky Perry, Denis Cyr, George Wesselius, John Schuttenbeld, Paul Gaunce, Mike Bouma, Robert Speer

Personnel : Steve Michaud, Ashley Baskin, Sharon Beasley

Regrets : Wietze Dykstra, John Best

RAPPORTS ET MISES À JOUR

Rapport du gérant : Présenté par Steve Michaud.

Rapport financier : Examen des finances et du budget provisoire 2025-2026.

Mises à jour du PLC : Examen de la mission et du mandat; mise à jour sur l'embauche du chef de la direction

RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR LES PRODUITS NATURELS

Plans de construction, d'extension, de modification, d'installation ou de remplacement

50(1) Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris une étable laitière, une salle de traite ou une laiterie, doivent être soumis à l'approbation de la Commission ou d'un inspecteur avant que les travaux ne soient entrepris. 50(2) Plans pour l'installation.

<http://laws.gnb.ca/en/ShowTdm/cr/2010-19//>

LAIT DE QUALITÉ

Des tests supplémentaires sont disponibles auprès de RPC. Veuillez contacter RPC directement par courriel dairy.rpc@rpc.ca Ou 506-452-1212

Les camionneurs sont licenciés pour évaluer le lait. Ils ne refusent pas de ramasser le lait selon les règlements. Une fois votre lait est refusé, vous êtes requis de le jeter et de corriger le problème qui a contribué au refus et de nettoyer le réservoir avant d'ajouter la prochaine traite.

Les producteurs sont invités à communiquer avec les inspecteurs de la santé publique pour obtenir de l'aide afin de déterminer les causes de ce rejet.

FONDS DE PÉNALITÉ

Financement proactif : Les producteurs avisés de la deuxième infraction ou d'une infraction subséquente à la qualité du lait, avant l'imposition d'une pénalité, sont autorisés à compenser, une fois par année, le coût d'une visite d'un technicien de la qualité du lait à un maximum de 1000 \$. Les producteurs peuvent présenter une demande de financement en transmettant les factures payées au bureau du PLNB.





Quota Exchange Results

7 Jul. 2025

DAILY KGS QUOTA EXCHANGE

Price Per KG Butterfat	No of Sellers	Cumulative Sellers	KGs BF Offered For Sale	Cumulative Sales	Cumulative Sales Less Cumulative Purch	Cumulative Purchases	KGs BF Offered to Purchase	Cumulative Bidders	No of Bidders
\$24,000.00	0	0	0.00	0.00	-628.20	628.20	628.20	54	54

Clearing Price Per Daily Kg of Butterfat No Clearing Price

KGs Offered to Purchase 628.20

KGs Offered to Sell 0.00

KGs Sold 0.00

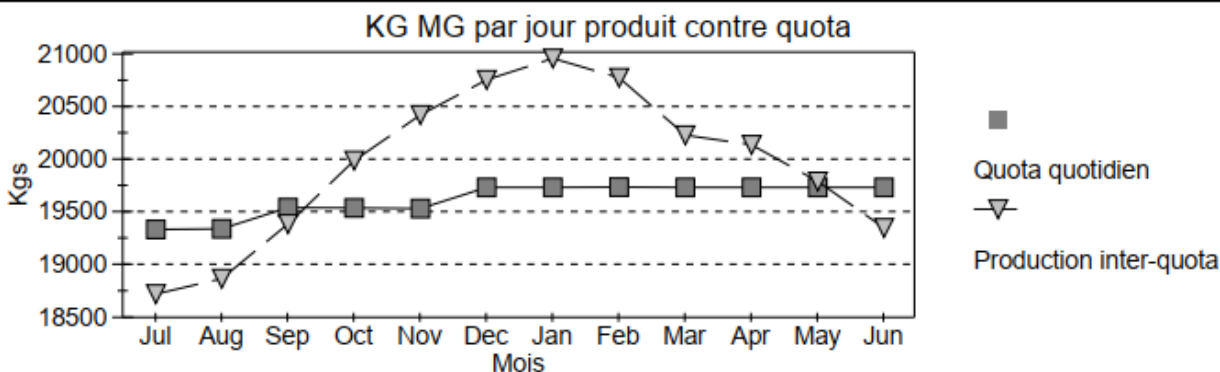
Number of Producers

Offered to Purchase 54

Purchased Quota 0

Offered to Sell 0

Sold Quota 0



COIN QUOTA

Les soumissions et les offres à la bourse de quota:

Avant 16h:00 du 1er jour ouvrable du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées. Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

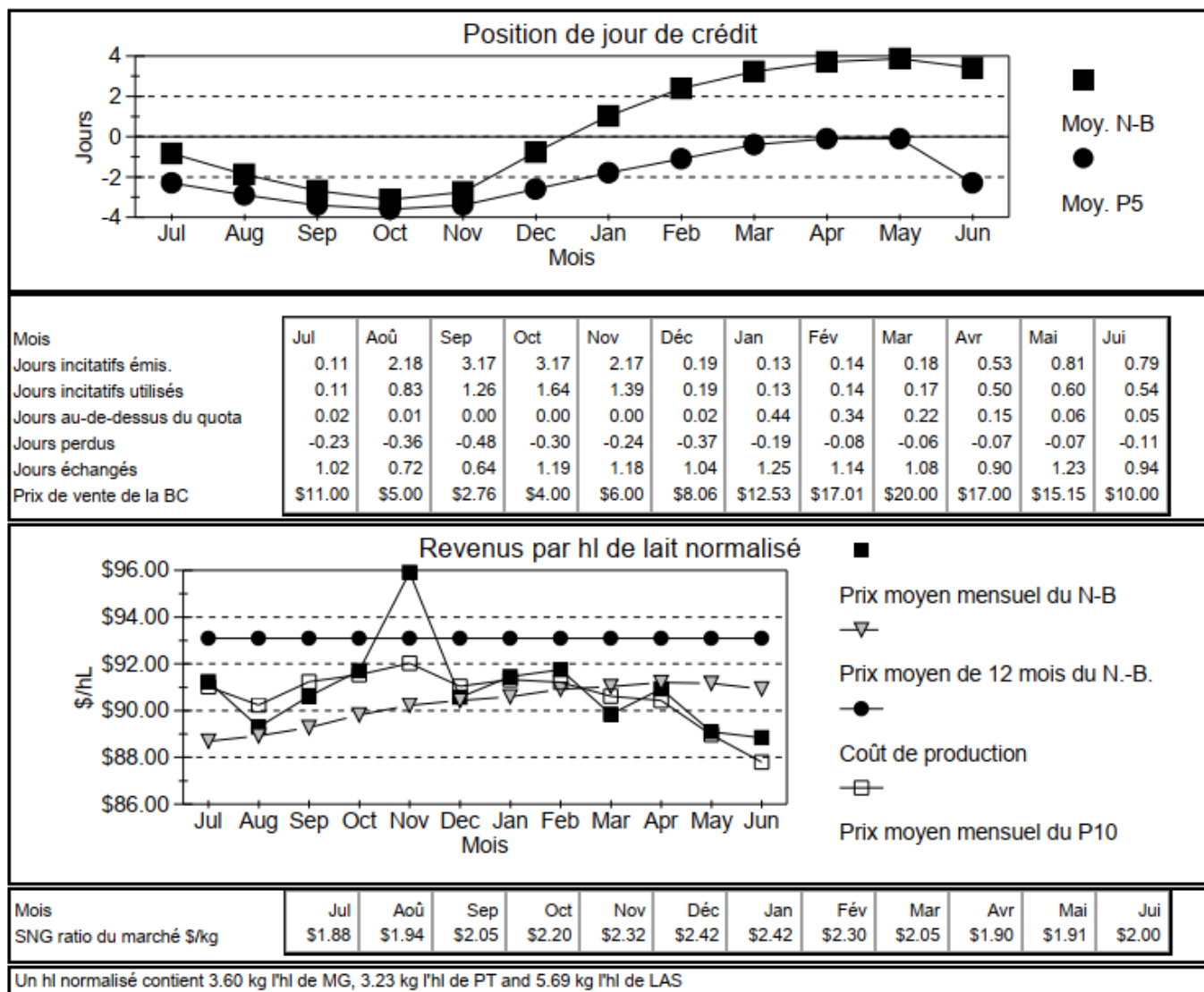
Politique sur les quotas minimums

L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

La pénalité pour hors quota de 20 \$/hl est en vigueur.ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS

Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou avant midi du 20ième jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20ième jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end. Le paiement reçu par la suite est assujéti à une pénalité de 2 % appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une pénalité supplémentaire de 2 %

Credits



COIN CRÉDIT

La bourse de credits

Avant 16h:00 le 2ème jours ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponible le 4ième jour ouvrable qui suit le 15. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

Bourse de crédits Juin 2025 10,00\$/KG

18 591 des 19 979 recherchés au niveau ou en dessous du prix ont été achetés.

À compter du 1er mai 2025, la limite de 0 jour a été supprimée, ce qui permettait aux producteurs d'acheter ou de vendre, quelle que soit leur position de crédit.

À une date ultérieure, les producteurs ayant des pénalités de qualité verront également le pourcentage de crédits qu'ils peuvent acheter réduit pendant un certain nombre de mois. Le DFNB informera les producteurs 2 mois avant l'entrée en vigueur de la présente politique.

Pool domestique du N.-B.

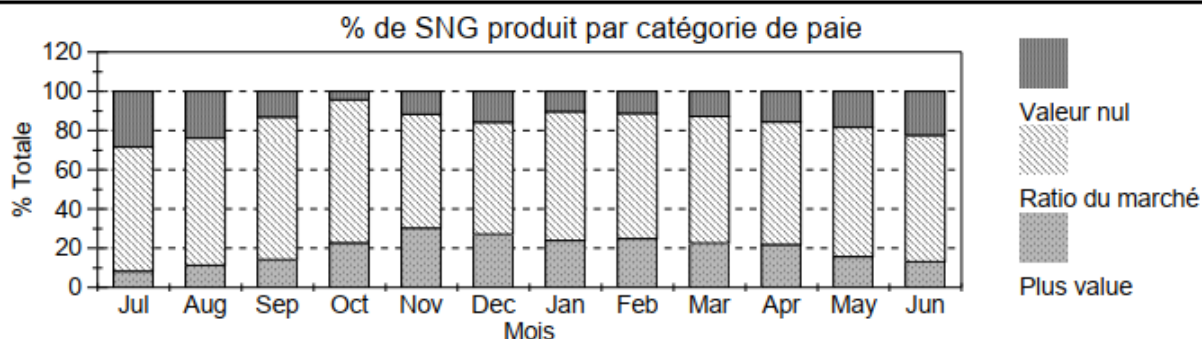
Marché marginal	MG Kg	MG \$/kg	MG \$	PT Kg	PT \$/kg	PT \$	LAS Kg	LAS \$/kg	LAS \$
Juin 2025	932	-\$2.7327	(\$2,548)	717	-\$1.9107	(\$1,369)	1,372	-\$0.3917	(\$537)
Année laitière	25,687	-\$2.7327	(\$70,196)	19,241	-\$1.9107	(\$36,763)	33,964	-\$0.3917	(\$13,304)
SNG > 2.20									
Juin 2025				2,717	\$0.0000	\$0	5,072	\$0.0000	\$0
Année laitière				25,041	\$0.0000	\$0	45,993	\$0.0000	\$0
SNG 2.00<=2.20									
Juin 2025				23,872	\$1.9989	\$47,718	43,411	\$0.6300	\$27,349
Année laitière				244,152	\$2.0917	\$510,682	438,633	\$0.6300	\$276,339
Marché domestique									
Juin 2025	579,325	\$13.4384	\$7,785,205	413,677	\$11.0095	\$4,554,375	741,359	\$0.9000	\$667,223
Année laitière	7,249,688	\$13.8638	\$100,508,513	5,216,303	\$10.8794	\$56,750,169	9,176,830	\$0.9000	\$8,259,147

Production et paiement

Revenu	\$/HL	MG \$	PT \$	LAS \$				Totale \$
Juin 2025	\$97.31	\$7,782,657	\$4,600,723	\$694,034				\$13,077,414
12 Months	\$101.09	\$100,438,317	\$57,224,088	\$8,522,182				\$166,184,588
Déductions	Transport par HL	Promotion par kilo de solides totaux	Admin	Lab	Recherche	Frais totales par HL		Totaux Deductions
Juin 2025	\$3.82	\$0.1015	\$0.0786	\$0.0085	\$0.0016	\$6.38		\$859,152
Année laitière	\$3.76	\$0.1015	\$0.0783	\$0.0085	\$0.0016	\$6.32		\$10,466,482
Qualité	Cell. somatiques	Boite de pétri	Après pasteur.	CBI				Camion refusé
Juin 2025	174,670	0	0	43				0
Année laitière	177,478	0	0	40				0
Production & Composants	Production Volume	MG	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Ratio SNG		
Juin 2025	13,466,567	4.3089	3.2746	5.8754	13.4589	2.1235		
12 Months	165,082,302	4.4071	3.3345	5.8731	13.6147	2.0893		

Politique SNG

Valeurs actuelles du ratio SNG | Plus value: < 2.00 | Ratio du marché: 2.00<=2.20 | Valeur nul: > 2.20



SNG/MG: Ratios moyen

Mois	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui
Plus value	1.95	1.93	1.93	1.92	1.93	1.93	1.93	1.92	1.93	1.93	1.94	1.95
Ratio du marché	2.11	2.11	2.10	2.09	2.09	2.08	2.09	2.08	2.09	2.10	2.10	2.11
Valeur nul	2.27	2.27	2.27	2.31	2.25	2.23	2.27	2.26	2.26	2.27	2.26	2.26
Provincial	2.14	2.13	2.10	2.06	2.06	2.06	2.07	2.06	2.08	2.09	2.10	2.12

Maritime Quality Milk

Maritime Quality Milk (MQM) est un programme de recherche et de service du Collège vétérinaire de l'Atlantique, situé à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard à Charlottetown.
www.milkquality.ca

Lait 2020

LAIT 2020 a pour mission de répandre le savoir et l'innovation par son leadership et ses moyens d'action dans l'optique d'encourager la croissance durable de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick.

www.milk2020.ca

Co-operators Assurance Collective

Tarifs de groupe en date de 1er décembre 2024
Couverture individuelle mensuelle : 140,94 \$
Couverture familiale mensuelle : 369,74 \$
Demandes, taux, inscriptions :
Emily Murphy 506.850.1643
emily.murphy@gotoinsure.ca
David Scott 506.458.1220
1.800.994.5155

Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Le RPC est l'organisme provincial pour la recherche et la technologie (RTO) du Nouveau-Brunswick. Il offre des services contractuels dans les secteurs de la R-D et de la technologie dans ses installations de Fredericton et de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

506.452.1212

Le Plan de ferme environnemental

Rejoindre: Likhita Potluri
Téléphone:
506.452.8101
506.259.0020
Courriel:
efp-pfe@fermeNBfarm.ca

Tests de composition et de microbiologie

Analyse du lait
communiquez avec Jill Hay à l'adresse suivante :
jill.hay@rpc.ca
Les tests microbiologiques contactez Corrie Maston à l'adresse suivante :
corrie.maston@rpc.ca

Parage des sabots

Rejoindre:
E. Duivenvoorden
Téléphone:
506.433.1864
ou Peter Jones
Téléphone:
506.866.0531

Spécialiste des cultures

Contactez Jason Wells
Téléphone:
506.434.2543
Courriel:
Jason.Wells@gnb.ca

Matière Laitière

Tout producteur qui souhaite recevoir un exemplaire du bulletin Matières Laitières par la poste tous les mois doit en faire la demande au bureau de PLNB par courriel nbmilk@nbmilk.org ou par téléphone au 506 432-4330.

Si vous avez des photos qui pourraient être présentées dans de futures affaires de lait s'il vous plaît envoyer un courriel katie.bleakney@nbmilk.org

Spécialiste d'exploitation laitière

Communiquez avec
David Dykstra
Téléphone cellulaire:
506.434.5755
Courriel :
David.Dykstra@gnb.ca

Links

Développement du secteur de l'élevage
https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/contacts/dept_renderer.137.203310.4.073.html#employees

Les prix des veaux
<https://www.fpbq.upa.gc.ca/infoprix/BovinReforme/BRInfoPrixHebdo.asp?Langue=A>

Conseil de recherches : Webinaires gratuits
<https://www.beefresearch.ca/resources/webinars.cfm>

Commission Canadienne du lait
<https://www.cdc-ccl.gc.ca/>

Centre des nouvelles des Producteurs laitiers du Canada
<https://www.dairyfarmers.ca/news-centre/document-library>

AgriStartNB
<https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Agriculture/FarmingInNewBrunswick-RoadMapForNewEntrants.pdf>

RÉSERVOIRS DE LAIT EN VRAC

Tous les réservoirs de lait en vrac devant être étalonnés seront coordonnés par le personnel du PLNB en utilisant les services d'étalonnage des producteurs laitiers de l'Ontario (MPO). Si vous prévoyez installer un nouveau réservoir ou si vous en avez installé un récemment, veuillez appeler le 432-4330 afin que votre ferme puisse être ajoutée à l'horaire. Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac rappelez-vous: Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons américains (3780 litres) doivent avoir une sortie minimale de 3 pouces avec une valve papillon; Les nouvelles citernes de moins de 1000 doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une vanne papillon; Les réservoirs usagés de toute taille doivent avoir une sortie de réservoir minimale de 2 pouces avec une valve papillon.

LE TRANSPORT

Si vous avez des inquiétudes au sujet de vos ramassages prévus, Vous pouvez contacter :

Kingsco Transportation:
Répartiteur –
Bliss Price 506-435-1584

Superviseur de transporteur –
Conrad Hachey 506-435-2293

Directeur général –
Kris Aiton 506-434-3006

DFNB Transportation:
Coordonnateur –
Veronica McEwen (506) 432-0092

Pour toute question sur le transport du lait du PLNB (506) 432-4330, x24 (français).



RISQUES ET RESSOURCES EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ :

Protéger le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire

À mesure que les entreprises agricoles et agroalimentaires deviennent plus numérisées et connectées en ligne, il est d'autant plus important qu'elles se protègent contre la cybercriminalité. L'agriculture de précision, l'automatisation et les technologies d'agriculture intelligente contribuent à l'efficacité et à la productivité, mais en l'absence de mesures de protection adéquates, la porte s'ouvre à des vulnérabilités cybernétiques qui peuvent avoir des effets dévastateurs en paralysant les entreprises, en diminuant la rentabilité et en nuisant à la confiance des consommateurs.

Dans ce contexte numérique, il est essentiel de **comprendre les risques cybernétiques et de s'en prémunir**.



Qu'est-ce que la cybersécurité ?

La cybersécurité est la pratique qui consiste à protéger les systèmes informatiques, les réseaux et les données contre les perturbations numériques. Des exemples de cyberincidents touchant le secteur agricole et agroalimentaire comprennent **des messages frauduleux, des courriels d'hameçonnage visant à obtenir des renseignements personnels et l'accès aux systèmes, et des demandes de rançongiciel**, pour n'en nommer que quelques-uns.



Quels systèmes agricoles sont à risque ?

Les cibles peuvent comprendre les données sur la production, les finances et les clients et d'autres données, les capteurs sans fil, la machinerie automatisée et robotisée, les véhicules et l'équipement autonomes et semi-autonomes, ainsi que les commandes et les systèmes de chauffage, de réfrigération, d'éclairage et de ventilation.



Conseils pour réduire les risques au minimum

- Assurez-vous de créer des mots de passe différents pour tous vos comptes, de préférence d'une longueur de 12 caractères, dont au moins une lettre minuscule, une lettre majuscule et un caractère spécial. **Modifiez fréquemment vos mots de passe.**
- Activez l'authentification multifactorielle pour tous vos comptes, dans la mesure du possible.
- Sauvegardez régulièrement les renseignements importants, y compris les données et les renseignements des fournisseurs et des clients. Conservez une copie des renseignements hors ligne ou sur un lecteur externe.
- N'ouvrez pas de courriels inconnus et ne cliquez pas sur des liens ou des pièces jointes à moins d'en connaître la provenance et la légitimité.
- N'enregistrez pas de données personnelles ou financières dans les navigateurs si on vous invite à le faire et évitez les fonctions de remplissage automatique.
- Consultez d'autres conseils à l'adresse agriculture.canada.ca/cybersecurite-entreprise-agricole.



Commencez dès aujourd'hui à utiliser ces outils et ressources

Centre canadien pour la cybersécurité

Une ressource de référence pour obtenir des conseils d'expert, une orientation, des services et du soutien, et pour signaler les incidents cybernétiques.

cyber.gc.ca

Sécurité publique Canada

Accédez aux évaluations des outils canadiens de cybersécurité en sélectionnant « Sécurité nationale » puis « Cybersécurité ».

securitepublique.gc.ca

Community Safety Knowledge Alliance (en anglais seulement)

Accédez à des ressources ciblées pour aider à protéger votre entreprise agricole.

cskacanada.ca/projects/strengthening-the-cyber-security-capacity-of-canadas-agricultural-sector



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

Canada